

**PROJET DE TEXTE 240124****Priorités de discussion pour la deuxième session de la 16e Assemblée générale du Synode des évêques - octobre 2024**

I.

En vue d'une consultation limitée pour préparer la prochaine session du Synode, les évêques ont proposé trois priorités à discuter au niveau de l'**Église universelle**. De nombreux éléments du rapport de synthèse de l'Église belge (2022) ont été débattus à Rome en octobre dernier. Dans la richesse du rapport de synthèse d'octobre 2023, nous nous retrouvons fortement sur de nombreux points. Dans ce qui suit, nous formulons trois priorités qui méritent une attention particulière lors de la réunion du Synode d'octobre 2024.

1. Le désir d'une Église plus missionnaire qui vit et partage la joie de l'Évangile se heurte de plein fouet, dans notre contexte, à la question de savoir comment développer une nouvelle dynamique missionnaire. Quelle approche, quel ancrage spirituel, quelle formation sont nécessaires ? Dans le cadre de cette quête générale, nous nous concentrons ici sur un élément essentiel pour nous.

Une Église synodale missionnaire exige un dialogue ouvert qui tienne compte des développements actuels dans le monde qui nous entoure. L'Église ne peut se contenter d'une voie à sens unique pour proclamer la Bonne Nouvelle au monde.

Dans un dialogue ouvert, l'Église écoutera aussi ce que l'évolution des sciences, de la culture et de la société peut lui apprendre.

Cette ouverture ne peut être rejetée comme une "volonté de s'adapter au monde moderne" ou comme un "renoncement à l'identité pour devenir pertinent aux yeux du monde". Le dialogue ouvert avec le monde est nécessaire à partir de la conviction profonde que l'Esprit de Dieu y est mystérieusement à l'œuvre. ...

Dans une telle discussion, l'Église peut aussi apprendre des choses. Les évolutions sociétales (en matière de droits de l'homme, de démocratie et de libertés modernes par exemple) incitent également l'Église à revoir et/ou à enrichir certaines de ses positions.

Une conversation ouverte et respectueuse avec le monde contemporain offre à l'Église des opportunités de remettre en question et de renouveler sa propre compréhension de la Bonne Nouvelle.

**Nous demandons que la culture synodale de la conversation soit également utilisée pour engager l'Église dans un dialogue avec les développements actuels du monde qui nous entoure. Cela nous aidera à mieux comprendre les signes des temps à la lumière de l'Évangile.**

2. Dans le cadre du dialogue entre Église et monde, l'Église devrait avoir le courage de mettre sa Tradition/ses traditions en conversation avec les connaissances actuelles de la recherche théologique, philosophique et scientifique. La Tradition/les traditions ne doivent pas être abordées de manière statique mais dynamique. Après tout, elles sont le fruit de nombreux développements et continuent d'évoluer.

La question centrale dans tout cela est la suivante : la tradition/les traditions de l'Église représentent-elles la meilleure interprétation possible des Écritures pour les peuples d'aujourd'hui ? Quelle image de l'homme, de Dieu et du monde se dégage de la lecture des Écritures en conversation avec la théologie, la philosophie et les sciences contemporaines ?

Cette réflexion est primordiale pour la compréhension de l'anthropologie chrétienne biblique et de la doctrine du salut. Elle peut également avoir des implications importantes pour répondre à de nombreuses questions éthiques.

**Nous ne demandons pas que cette réflexion soit approfondie pendant le synode. Nous demandons que le synode décrive la Tradition/les traditions de notre Église comme étant dynamiques et en développement constant. Nous aimerions voir grandir une décision selon laquelle une conversation ouverte avec les développements de la théologie, de la philosophie et des sciences est nécessaire et devrait être organisée.**

3. Le dialogue avec le monde (1) et la conversation entre la Tradition/les traditions de l'Église et la théologie, la philosophie et les sciences (2) peuvent-ils encore être identiques en tout pour la totalité de l'Église universelle ?

Le thème de "l'unité dans la diversité" dans la vie de l'Église doit faire l'objet d'une réflexion et d'une clarification plus approfondies. Qu'exige un consensus universel durable ou croissant dans la communauté

catholique ? Concrètement, qu'est-ce qui peut être décidé par un évêque, une conférence des évêques ou une assemblée continentale des évêques ?

Un fonctionnement plus synodal, avec une implication croissante de nombreuses personnes dans les délibérations et les prises de décision, exige une plus grande reconnaissance de la diversité légitime.

Lorsque les évêques (assemblées) se voient confier davantage de responsabilités dans certains domaines, il est également nécessaire de déterminer comment et devant qui ils doivent rendre compte de leurs politiques. Comment cela peut-il se concrétiser ? Outre la relation des évêques avec le métropolitain et l'évêque de Rome, on pourrait également envisager des entretiens de fonctionnement et d'évaluation avec les évêques. Qui mènerait ces entretiens avec eux ? Comment un évêque (ou une assemblée d'évêques) peut-il rendre compte de son travail auprès du presbytère et du peuple de Dieu ?

**Nous demandons que se concrétise la décentralisation de certaines décisions dans l'Église qui permette une coopération dans l'unité avec une diversité plus légitime. Nous demandons que se concrétise la "responsabilité" des évêques dans une Église synodale.**

De manière générale, nous demandons que des propositions de texte sur les priorités susmentionnées soient présentées au prochain Synode d'octobre en vue d'une réflexion et d'une discussion argumentées.

II.

L'importance des priorités citées ci-dessus se traduit plus concrètement par trois thèmes qui sont fortement ressentis dans l'Église en Belgique. Nous décrivons ces thèmes en relation avec les priorités susmentionnées.

A. La place des femmes dans l'Église

(1) Qu'enseigne notre société ? L'égalité des sexes, l'importance de l'égalité des chances pour les hommes et les femmes. Ce ne sont pas des tendances à la mode. Ce sont des développements qui renforcent la compréhension du Nouveau Testament de l'égalité des hommes et des femmes en Christ.

(2) À la lumière de ces évolutions sociétales, nous relisons et renouvelons la Tradition/les traditions de notre Église. De plus en plus de femmes

assument des responsabilités pastorales, y compris dans le cadre d'un ministère ecclésial reconnu (ministère). La question se pose de savoir si les femmes peuvent également être admises au ministère ordonné du diaconat.

- (3) Nous demandons le feu vert pour que les conférences épiscopales ou les assemblées épiscopales continentales puissent prendre certaines mesures. Ainsi, l'attribution d'une responsabilité pastorale croissante aux femmes et l'ordination diaconale des femmes ne doivent pas être universellement obligatoires ou interdites.

## B. Place et signification du ministère ordonné dans une Église synodale.

- (1) Que nous enseignent notre époque et notre culture ? La responsabilité pastorale n'est plus assumée uniquement par des prêtres et des diacres. Notre société a beaucoup de mal à assurer la relève cléricale du ministère ordonné. Même l'obligation du célibat pour les prêtres et les diacres qui deviennent veufs soulève depuis longtemps de vifs questionnements.
- (2) À la lumière de ces évolutions, nous relisons et renouvelons notre Tradition/nos traditions d'Église. Nous ressentons la nécessité de redécouvrir la nature symbolique et sacramentelle du ministère ordonné. La relation entre le sacrement de l'ordination et la responsabilité pastorale (finale) requiert de nouvelles précisions. Nous demandons que les prêtres et les diacres assument leurs responsabilités pastorales au sein d'équipes dans lesquelles les laïcs ont aussi leur place et leur tâche. Nous voyons la nécessité de renouveler la formation des prêtres et des diacres pour qu'ils soient plus proches, plus à l'écoute et plus réceptifs sur le plan pastoral.
- (3) Nous demandons que chaque conférence des évêques ou assemblée épiscopale continentale puisse prendre certaines mesures en vue de l'ordination sacerdotale des "viri probati". L'ordination sacerdotale des "viri probati" ne doit pas être universellement obligatoire ou interdite.

### C. Les jeunes et la culture numérique

- (1) Que voyons-nous autour de nous ? Les jeunes générations ont du mal à se connecter à la vie de l'Église. Ces dernières années, leur univers et la culture numérique se sont énormément développés, en particulier chez les jeunes. Cette nouvelle culture comporte des dangers et des limites, mais elle offre également de nombreuses opportunités pour annoncer la Bonne Nouvelle.
- (2) Cette évolution nous incite à revoir et à renouveler la Tradition/les traditions de notre Église. Nous cherchons de nouvelles voies pour avancer avec des jeunes qui cherchent et qui croient. Nous sommes de plus en plus conscients que le numérique constitue un tournant comparable à celui que nous avons connu avec l'essor de l'imprimerie. Nous cherchons à investir davantage dans les personnes et les ressources qui témoignent de l'Évangile dans et à travers le monde numérique.
- (3) Nous appelons à une forte solidarité (personnes, ressources, échange d'initiatives novatrices, etc.) entre les conférences des évêques et les assemblées épiscopales continentales afin que chaque Église locale bénéficie des opportunités nécessaires pour être présente dans le monde numérique.